

Afin de permettre au Centre de Gestion de créer vos accès au portail AGIRHE, merci de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous :

Collectivité :

Mail de la collectivité :

Nom Prénom du contact :

Fonction :

➤ **Création de codes pour les utilisateurs suivants :**

Nom Prénom :	Adresse mail :
Fonction:	Numéro de téléphone :
Autorisation demandée pour les téléprocédures suivantes :	
Déclaration des cotisations	CAP/CCP
Instances médicales	CST
Promotion interne	F3SCT (Formation spécialisée Santé, Sécurité, Conditions de travail)
Recensement concours	

Nom Prénom :	Adresse mail :
Fonction :	Numéro de téléphone :
Autorisation demandée pour les téléprocédures suivantes :	
Déclaration des cotisations	CAP/CCP
Instances médicales	CST
Promotion interne	F3SCT (Formation spécialisée Santé, Sécurité, Conditions de travail)
Recensement concours	

Nom Prénom :	Adresse mail :
Fonction :	Numéro de téléphone :
Autorisation demandée pour les téléprocédures suivantes :	
Déclaration des cotisations	CAP/CCP
Instances médicales	CST
Promotion interne	F3SCT (Formation spécialisée Santé, Sécurité, Conditions de travail)
Recensement concours	

Fait à :

le :

Signature de l'autorité territoriale

NB : Les codes d'accès sont strictement personnels et réservés uniquement aux personnes chargées de ces missions au sein de votre établissement.

Les informations recueillies par le CDG56 font l'objet d'un traitement destiné aux créations de comptes individuels des téléprocédures relevant des instances, de la promotion interne, des déclarations des cotisations et du recensement des concours. Ce traitement est mis en place dans l'intérêt légitime du CDG56 afin d'assurer la sécurité des accès aux comptes. Les données seront conservées jusqu'à la prochaine revue de mise à jour. Le destinataire est le service gestion des carrières auprès duquel vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, et de limitation. Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données à l'adresse dpd@cdg56.fr ou recourir à la CNIL si les réponses préalables ne vous semblent pas suffisantes.

Formulaire à retourner au CDG avant le 31/12/2023 exclusivement à l'adresse : accesextranet@cdg56.fr

Un e-mail avec les codes d'accès sera adressé dans les plus brefs délais aux personnes désignées